

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU JEUDI 13 FEVRIER 2020

Date de la convocation :

05 Février 2020

Date d'affichage :

05 Février 2020

L'An deux mil vingt, le treize Février à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne-Marie DUHAMEL, Mrs Serge HERMANT, Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, Philippe DUTKIEWICZ, Jean-Marie MANIEZ, Jean-Pierre COQUELLE, Christophe SINGER,

Excusés : M. Bertrand NAGLIK, Mmes Linda MEDJAHDI, Corinne TOURNANT,

Absents : Mmes Nicole LAURENT, Anne NAUDE, Mme Armelle VISEURS, Emmanuelle HEAULME, Mrs Valentin PRUVOT, Christian KASPRZYK, Philippe NEVEU.

Excusée ayant donné procuration : Mme Jasmine BEDENIK procuration à Mme Catherine BECART.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART

Objet : Avance de subvention – Association des Centres Sociaux de Mazingarbe

Etant donné un vote du budget 2020 tardif en raison des élections municipales, Monsieur le Maire propose de voter une avance de 50 % de subvention à « l'Association des Centres Sociaux de Mazingarbe » basée sur le montant total de la subvention accordée en 2019.

Le vote de cette avance est motivé par le fait que cette Association emploie des salariés.

Nombre de membres :

Afférents au conseil

municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 18

Procurations : 1

A la majorité :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 2

Mention exécutoire : oui

REÇU
21 FEV. 2020

La subvention votée en 2019 était de 315 000 Euros.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une avance de subvention de 157 500 Euros à « l'Association des Centres Sociaux de Mazingarbe »

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré :

Décide d'attribuer à l'Association des Centres Sociaux de Mazingarbe, une avance de subvention de 157 500 Euros.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent POISSANT

"DECISION EXECUTOIRE"

Recue en Sous-préfecture

Publiée au nombre de

MAZINGARBE, le

Le Maire

Laurent Poissant

21 FEV. 2020
25 FEV. 2020
25 FEV. 2020

REÇU LE
21 FEV. 2020
Sous-Préfecture
de LENS